

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 juin 2023

Réduction de chlorures dans la Meurthe et la Moselle : des pistes techniques identifiées

Un an après la signature du protocole d'accord 2021-2027 en janvier 2022, la Région Grand Est, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, et les sites industriels de Solvay Dombasle et de Humens Laneuveville-devant-Nancy ont sélectionné des pistes d'études visant la réduction des chlorures dans la Moselle et la Meurthe et dans sa nappe d'accompagnement.

Les chlorures - ou concentrations salines - proviennent, d'une part, des apports naturels de la Seille, du Sânon et de la Meurthe et, d'autre part, des rejets de sels des industriels, en particulier Humens et Solvay. Ces eaux salines, par ailleurs sans danger pour la santé dès lors que les teneurs dans la ressource en eau et l'eau distribuée pour l'alimentation en eau potable respectent la réglementation, peuvent engendrer une corrosion accélérée des installations industrielles ou nécessiter une étape de dessalement pour la production d'eau potable.

Pour rappel, le protocole d'accord, signé il y a 1 an, s'articule autour des axes :

- Améliorer la connaissance du transfert des flux salins dans les nappes souterraines.
- Rechercher et développer des solutions de réduction des flux salins avec la mise en place d'un test pilote en 2023 et l'application d'une solution avant 2027.
- Mettre en œuvre les conditions financières et organisationnelles pour le déploiement des solutions techniques.

Grâce à l'association entre toutes les parties, des moyens ont pu être alloués en 2022 pour la recherche de solutions visant à réduire ces rejets de chlorures, au-delà de la réglementation en vigueur.

Concrètement, un groupe de travail multidisciplinaire a pu formuler des idées techniques et lancer des premières recherches qui ont permis d'écarter certaines pistes et d'en valider d'autres. Parmi les technologies sélectionnées figurent la possible séparation et valorisation du sel (chlorure de sodium) issu des activités industrielles.

Dans le respect des engagements du protocole d'accord, ces solutions technologiques permettant une réduction effective des flux salins dans la Meurthe vont être testées en 2023 à l'échelle de pilote avec un centre technique et des partenaires universitaires. Une étude sur le potentiel de valorisation du chlorure de calcium sera également conduite pour prendre en compte tous les débouchés possibles.

"Nous avons identifié une piste d'amélioration de notre procédé industriel via un système de recyclage en bouclé fermé, qui pourrait permettre de réduire jusqu'à 30% des rejets de chlorures dans la Meurthe et la Moselle et valoriser le sel lorrain. Nous sommes ravis de cette première piste qui confirme l'ambition de Solvay de contribuer activement à la mise en place de solutions durables et compétitives pour l'émergence d'une société respectueuse de l'environnement. Cela démontre également l'intérêt de démultiplier nos forces dans la recherche de solutions durables." déclare Nicolas Vanderheyden, Directeur du site de Solvay Dombasle.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 juin 2023

“Les premières perspectives initiées par cette démarche collective sont prometteuses. Notre implication dans la recherche et le développement de solutions de réduction des flux salins s’inscrit pleinement dans notre stratégie de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). En tant qu’industriel, nous veillons à limiter toujours plus nos impacts environnementaux. Aussi, nous sommes prêts à agir efficacement et transformer nos moyens de production pour protéger les ressources en eau du territoire.” explique Frédéric Louis, directeur du site de Novacarb, filiale du Groupe Humens.

Nous nous réjouissons qu’une solution technologique ait pu être identifiée et qu’une phase d’expérimentation soit lancée dans les prochaines semaines conformément au calendrier de travail arrêté dans le protocole d’accord, souligne Marc Hoeltzel, Directeur Général de l’Agence de l’eau. Il s’agit d’une avancée prometteuse sur ce dossier qui anime les débats du Comité de Bassin Rhin Meuse depuis de nombreuses années. Outre son implication technique sur le suivi du projet, l’Agence de l’eau mobilisera des moyens financiers pour accompagner la phase d’expérimentation au côté de la Région Grand Est.

« Ce protocole de réduction des chlorures dans la Meurthe et la Moselle est ambitieux et volontariste. Cela démontre que les entreprises Humens et Solvay, l’Agence de l’Eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est savent se mobiliser et travailler de concert pour protéger les ressources en eau. C’est pour moi une priorité et je me réjouis de la concrétisation de ces actions pour permettre de reconquérir la qualité des eaux de la Moselle et de la Meurthe à l’heure où l’adaptation au changement climatique nous impose de préserver au mieux l’eau dans notre territoire. », s’est exprimé Franck Leroy, Président de la Région Grand Est

CONTACTS PRESSE

Etat :

Région Grand Est : Isabelle Diller – 06 19 49 28 89 – presse@grandest.fr – isabelle.diller@grandest.fr

Agence de l’Eau Rhin-Meuse : Florence Chaffarod - 06 72 79 28 67 - florence.chaffarod@eau-rhin-meuse.fr

Solvay : Anne-Laure Quenardel – 06 18 06 57 00 - annelaure.quenardel@solvay.com

Humens : eleanore.venail@humens.com